



## AVANTAGE EN NATURE VEHICULE

-----  
Par lacroisieresamuse

Bonjour,

Notre société met à disposition des commerciaux une voiture de fonction.

Actuellement, nous payons un avantage en nature calculé sur la base d'une utilisation à titre professionnel.

Les km privés (vacances et weekend) sont à prendre en charge par le collaborateur.

Actuellement, nous n'avons pas de justificatifs à fournir.

Suite à une intervention de l'ursaff, notre société nous indique que nous devrions être amené à indiquer les kms tous les vendredi soir et lundi matin (voir faire un plein pro le vendredi soir et un perso le lundi matin).

La société propose aux salariés de passer sur un forfait plus élevé en proposant de financer l'essence à titre professionnel et personnel.

L'impact est une augmentation de l'avantage en nature pour les salariés et un impact coût pour l'entreprise (+ 300 ? en moyenne pour l'entreprise, + 60 ? d'avantage en nature pour le salarié).

Qu'elle obligation a l'employeur de justifier les km perso et de quelle manière ?

Quelle avantage fiscal l'employeur peut il en retirer ?

Étonnant que l'employeur veuille payer + !!!!

L'employeur peut il imposer un forfait km maximum et donc être discriminant pour certains salariés ?

Merci.